



ALPES ÉVOLUTION PRO

Conditions Générales de Vente

Alpes Evolution Pro est une SASU dont le siège social se situe à Micropolis – quartier Belle Aureille – Bâtiment BERARDIE – 05000 GAP.

Les présentes conditions générales de vente et de service s'appliquent sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services et formations proposés par la Société Alpes Evolution Pro ci-après dénommée le PRESTATAIRE.

Alpes Evolution Pro est un Cabinet de conseil en Ressources Humaines créé en 2021. Il accompagne les entreprises dans le management de leur capital humain, dans le cadre de leurs projets de formation professionnelle, de gestion quotidienne de leurs Ressources Humaines ou de développement de leurs compétences.

La personnalisation des prestations proposées grâce à notre expertise adaptée à chaque interlocuteur, est le reflet de notre engagement auprès de nos clients.

Ces conditions générales de vente régissent les rapports entre le PRESTATAIRE Alpes Evolution Pro et son client, agissant à des fins professionnelles ou à titre personnel, pour la réalisation d'une prestation de formation ou d'une prestation de service (Conseil en RH, Audit RH, PCRH, ...) et prévalent sur tout autre document y compris, s'il y a lieu sur les Conditions Générales d'Achat du client.

Ces conditions générales de vente ont été pensées pour vous accompagner dans votre processus d'achat.

Car vous êtes sur le point d'acheter une des formations ou un des services proposés par **Alpes Evolution Pro** et en le faisant vous avez décidé de vous engager vers un nouveau cap dans la vie de votre entreprise

Ainsi, mon équipe et moi-même sommes très fier de vous !

Une fois la lecture de ces conditions générales achevée, vous pourrez confirmer en bas de cette page votre inscription à la formation ou au service souhaité. Cette étape est donc la dernière qui vous sépare des quelques entrepreneurs chanceux ayant réussi une gestion performante de leur capital humain.



Article 1 : Définitions

Les présentes CGV sont valables sur l'ensemble de nos services intitulés comme suit :

- Formation (catalogue disponible sur <https://www.alpesevolutionpro.fr>)
- Formation inter-entreprises : formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par un tiers répondant aux normes des établissements recevant du public et des personnes handicapées et / ou à distance
- Formation intra-entreprise : formation sur mesure pour le compte d'un client réalisée dans les locaux du client et/ou à distance
- Formation Ouverte et à distance (FOAD)
- Formation en présentiel : Formation réalisée dans des locaux
- Formation en distanciel : Formation réalisée par visio conférence
- CPRH : Prestations de conseil en Ressources Humaines pour les TPE/PME
- Client : co-contractant Alpes Evolution Pro
- Contrat : Convention de formation professionnelle conclue entre Alpes Evolution Pro et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le client et validé par Alpes Evolution Pro ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Article 2 : Acceptation des conditions générales de vente

Quand vous validez votre commande, vous déclarez accepter pleinement et sans réserve les présentes conditions générales de vente et de participation. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales de vente n'est opposable à Alpes Evolution Pro si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

Article 3 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente concernent les formations présentielles ou à distance, les formations en FOAD, les services de conseil RH, le CPRH et autres services de conseils proposés par le Cabinet Alpes Evolution Pro. Les formations présentielles, peuvent être réalisées dans les locaux de l'organisme de formation ou dans des locaux loués par le PRESTATAIRE ou dans les locaux du client.

Alpes Evolution Pro se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales, sans qu'il ne soit nécessaire d'informer ou d'obtenir l'accord de qui que ce soit.

Les conditions générales applicables seront celles en vigueur au moment de la livraison des produits ou services.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées au catalogue et sur le site internet de l'Organisme de Formation

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



L'unique version de ce document impliquant un accord contractuel est celle disponible, à jour, sur le site **Alpes Evolution Pro**.

Article 4 : Public concerné et limitation d'âge

Alpes Evolution Pro a pour vocation de proposer un éventail de produits et services strictement réservés aux professionnels et aux porteurs de projets. Ces outils, formations, et autres produits et services visent à remplir notre objectif : aider les créateurs, repreneurs, dirigeants et chargés des RH de TPE/PME dans leurs différents projets.

Des limitations d'âge s'appliquent :

Les participants mandés par les entreprises clientes de nos formations doivent être âgés de plus de 16 ans (pour les produits physiques et électroniques) et de plus de 18 ans (pour les services : conseil en RH, coaching, mentoring, ateliers, séminaires).

Tout utilisateur ne remplissant pas ces critères (âge supérieur à 16 ans) sera immédiatement supprimé de notre base de données dès que ce fait est porté à notre connaissance. De même, tout client ne répondant pas à ces critères sera immédiatement remboursé et un retour du ou des produits concernés sera exigé.

Article 5 : Modalités d'inscription

L'inscription est prise en compte lors de la réception du bulletin d'inscription, contrat, convention ou devis avec bon pour accord signé, ou demande faite directement sur l'application Compte Personnel de Formation (CPF) du client.

Pour les prestations ne faisant pas l'objet d'une demande de prise en charge, les conditions de paiement seront indiquées sur le devis ou formulaire d'inscription.

Le délai d'accès est de 14 jours pour débiter l'action de formation, après la validation de la réservation (délai légal minimum de rétractation).

Toute commande formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier, courriel) est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage donc à être présent aux dates, heures et lieux prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre et date).

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription et une convention de formation ou contrat de formation en 2 exemplaires sont adressées au Client, dont un exemplaire à retourner par le Client à **Alpes Evolution Pro** signé et, le cas échéant, revêtu du cachet de l'entreprise.

Alpes Evolution Pro fournira à chaque participant une convocation précisant les horaires exacts et le lieu de formation.

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 - Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



Dans les 2 jours ouvrés qui suivent la formation, **Alpes Evolution Pro** adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de formation ainsi que les attestations de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

Article 6 : Documents contractuels

Le contrat ou convention précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques.

Tout contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Le devis précisera l'intitulé de la prestation, sa nature, sa durée, les modalités de son déroulement ainsi que le prix et les contributions éventuelles de personnes publiques s'il s'agit de prestations finançables par les OPCO ou au titre du CPF.

Article 7 : Propriété Intellectuelle

Les supports papier ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété d'**Alpes Evolution Pro**. Ceci, dans leur intégralité, tant dans leur présentation que dans leur contenu (dans sa totalité ou de manière séparée) direct ou indirect, quel qu'en soit la forme, sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle et/ou industrielle.

Toute reproduction, et/ou diffusion et/ou communication, et/ou représentation et/ou réutilisation, et/ou adaptation, que cela soit de manière partielle ou intégrale, sous quelque forme que ce soit, tout enregistrement, qu'il soit sous format audio et/ou vidéo, sont interdits, sauf autorisation expresse préalable de **Alpes Evolution Pro** ou de ses ayants droits, et dans le cas contraire sont donc constitutifs de contrefaçon et passible à ce titre des sanctions prévues par la loi.

Article 8 : Commande

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.



Le client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois de son pays ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Il se porte fort du respect de ces CGV pour l'ensemble de son organisation.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Toute commande passée sur un site appartenant à **Alpes Evolution Pro** implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 9 : Prix

Les prix sont indiqués en euros hors TVA.

Les frais de support éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la formation et ne peuvent être décomptés du prix de vente.

Le prix peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande.

Toute formation commencée est due en totalité.

Article 10 : Paiement

Pour les formations interentreprises :

Les factures sont émises à l'inscription. Les factures sont payables 30 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture sans escompte. Le client peut effectuer le règlement par virement ou chèque bancaire.

Une fois le paiement lancé par le client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. L'engagement de payer, donné au moment de l'inscription, est irrévocable.

En cas de paiement par chèque, le chèque devra être établi à l'ordre de **Alpes Evolution Pro**, et envoyé à l'adresse ci-dessous :

Alpes Evolution Pro

Microplis – Quartier Belle Aureille

Bâtiment la BERARDIE

05000 GAP

Sauf accord spécifique et/ ou offre spéciale d'échelonnement de paiement communiqué au préalable et/ou confirmé par écrit par un représentant habilité de **Alpes Evolution Pro**

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



l'inscription à un service et/ou la commande d'un produit sera réputée définitive à l'encaissement par **Alpes Evolution Pro** de l'intégralité du tarif public toutes taxes comprises, ce qui en sera l'élément déclencheur de livraison. Cet encaissement devant intervenir au plus tard 15 jours avant le début effectif concernant les formations. Dans le cas contraire, **Alpes Evolution Pro** se réserve le droit, par simple notification écrite et sans préavis ni formalité, de libérer la place pour un autre participant, sans que cela ne donne lieu à aucun remboursement en faveur du client.

Pour les formations intra entreprises, un acompte de 30% pourra être demandé au client à la date de la signature du contrat.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

Les prix d'**Alpes Evolution Pro** sont libellés en euros, nets de taxes, conformément à l'article 261-4-4 du CGI, **Alpes Evolution Pro** ne facture pas de TVA sur l'activité de Formation Professionnelle Continue. Le prix (net de taxes) comprend les frais de la prestation ainsi que les éventuels documents pédagogiques distribués. En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

Article 10 Bis : Paiement par un opérateur de compétences

Si le client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.



Si **Alpes Evolution Pro** n'a pas reçu la prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Article 11 : Annulation, modification ou report des formations par Alpes Evolution Pro

L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de la formation.

L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report n'est pas possible, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité des droits d'inscription sans autre indemnité.

Article 12 : Annulation, report de participation ou remplacement du participant par le Client

Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'Organisme de formation au moins 16 jours ouvrés avant la date de la formation **Alpes Evolution Pro – Micropolis – Quartier Belle Aureille – Bâtiment BERARDIE – 05000 GAP** ou par email à **contact@alpesevolutionpro.fr**. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Organisme de formation auprès du Client.

En cas d'annulation de sa participation par le Client entre 15 et 4 jours ouvrés avant la date de début de la formation, l'Organisme de formation lui facturera 50% du prix, non remisé, de la formation.

Si l'annulation intervient dans les 3 jours qui précèdent la date de la formation, l'Organisme de formation lui facturera 100% du prix non remisé.

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 - Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera recevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'Organisme de formation et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

Article 13 : Sous-traitance

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Article 14 : Condition de participation

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de **Alpes Evolution Pro**, affiché et joint au contrat/convention de formation.

Si la formation se déroule hors des locaux de **Alpes Evolution Pro** les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement du règlement intérieur.

Article 15 : Délai de rétractation

Conformément à l'article Article L121-21 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jour calendaire à compter de la date d'achat pour un service ou de la date de réception pour un produit, pour exercer son droit de rétractation.

S'il souhaite exercer ce droit, le client devra rédiger une déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter et l'envoyer à **Alpes Evolution Pro** par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le remboursement sera effectué par **Alpes Evolution Pro** dans les délais légaux prévus dans le code de la consommation.

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



Passé ce délai légal, les sommes dues par **Alpes Evolution Pro** seront automatiquement majorées aux taux légaux stipulés dans le code de la consommation.

Par ailleurs, tous types d'avantages, d'offres promotionnelles, de quelque nature qu'ils soient, qui seraient liés à l'achat d'origine pour lesquels le client ferait valoir son droit à rétractation seront automatiquement annulés.

En tout état de cause, ce droit ne pourra être exercé pour un service exécuté ou dont l'exécution a commencé.

Par ailleurs, **Alpes Evolution Pro** ne procédera à aucun remboursement dans les cas suivants, à quelque moment que ce soit, et pour quelque motif que ce soit:

- absence lors de la délivrance du service
- demande d'annulation au cours de la délivrance du service

Certains des produits et services proposés ne sont pas soumis à ce droit de rétractation. L'article L121-20-2 du code de la consommation écarte ou exclut notamment :

- Les services de formation (en ligne ou sous format CD/DVD) basés sur des enregistrements audio et vidéo,
- Les prestations de service tel que le conseil RH ou le mentoring si la prestation a démarré dans les 7 jours suivant signature du contrat.

Pour que nos clients n'aient aucun souci à se faire, nous avons donc pris dès le premier jour, la décision suivante : tous nos produits et services sans exception bénéficient d'une garantie de satisfaction. (Nous voulons être absolument certains que tous nos clients sont ravis d'avoir travaillé avec nous et atteignent leurs objectifs.)

Cependant, cette garantie est différente selon le produit. Par conséquent, les conditions indiquées ci-dessous sont remplacées par celles précisées sur votre page de commande pour un produit donné, car les promesses faites sur cette page de commande sont prioritaires par rapport aux conditions ci-dessous.

Article 16 : Notion de « démarche nécessaire »

Certains de nos contrats concernent des services de formation.

Nos formations contiennent fréquemment des plans d'action, suggestions, recommandations, que nous demandons au client d'implémenter pour obtenir la compétence ou le résultat visé par la formation.

Avant tout remboursement, la société demandera au Client de présenter les preuves de la réalisation de ces **Démarches Nécessaires**.



Cette preuve devra impérativement être fournie au plus tard 7 jours ouvrés après que la société ait accusé réception de la demande de remboursement.

Exemple : si nous organisons une formation , « **Créer, Reprendre ou Diriger une entreprise et mettre en place une organisation gagnante Etape 1 – GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT : RECRUTEZ EFFICACEMENT** » une Démarche Nécessaire pourra être « *la mise en place de son propre processus de recrutement et la création de son questionnaire à 360° avec les réponses des personnes qu'il a interrogées* » Si le client s'estime insatisfait des résultats fournis par la formation, et souhaite obtenir remboursement, il lui faudra se prévaloir d'avoir accompli cette démarche nécessaire.

Article 17 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur l'un des sites du réseau de **Alpes Evolution Pro**, le client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par courriel, courrier ou téléphone, et accepter de recevoir la newsletter. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des courriels.

Alpes Evolution Pro informe le client qu'il peut être effectué sur l'ensemble des sites un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics, Xiti, ou encore Google Optimiseur de site, cette liste étant non exhaustive. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et de personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs. Les pages de confirmation et conversion des formulaires sont en général équipées du dispositif Google Optimiseur de Site afin de mesurer leur efficacité et le niveau d'intérêt des prospects et clients. Le client a la possibilité de consulter sur le lien suivant, les Règles de confidentialité de Google Optimiseur.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur consent implicitement à ce qu'il puisse être filmé, photographié et enregistré durant les événements organisés par **Alpes Evolution Pro**.

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



Toutefois, conformément aux dispositions légales stipulées dans le cadre du droit à l'image et de la protection de la vie privée :

- pour les personnes majeures

Avant toute diffusion d'une image de la personne dans un cadre privé, **Alpes Evolution Pro** devra obtenir son accord écrit en précisant à quelle date et à quel endroit elle a été réalisée. Cet accord sera donné pour un usage précis et ne pourra être global. Un nouvel accord devra être obtenu pour chaque rediffusion d'une image dès lors que le but sera différent de celui de la première diffusion.

- pour les personnes mineures

L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur devra obligatoirement être obtenue par écrit.

Ces stipulations protègent aussi les droits des intervenants et/ou formateurs et/ou animateurs de **Alpes Evolution Pro**. A savoir, que toute diffusion d'images qui serait faite à titre non informatif par une personne qui n'aurait pas obtenu un accord écrit tel que mentionné ci-dessus constituerait une atteinte au droit à l'image et donc une violation de la vie privée passible des recours et sanctions prévues par la loi.

Article 18 : Limitations et / ou exclusions de responsabilité

Le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur déclare reconnaître et/ou exprimer et/ou accepter et /ou approuver sans réserve que :

- Tout type de contenu délivré par **Alpes Evolution Pro**, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...) ne donne lieu à aucune promesse ni garantie, de quelque nature qu'elles soient (résultats, gains, bénéfiques, succès, performance, etc...)
- **Alpes Evolution Pro**, ses représentants légaux, les représentants habilités de **Alpes Evolution Pro**, ses partenaires, ses fournisseurs ne sont pas responsables ou porteur d'une quelconque promesse ni garantie.
- Qu'en connaissance de ces informations il a conscience que certains exercices qui lui seront proposés peuvent comporter des risques selon son niveau de condition physique et de santé et qu'il est seul responsable et totalement libre de la décision de participer, de poursuivre et/ou d'arrêter à tout moment de pratiquer les exercices.
- Il est donc seul responsable de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions et résultats.
- Qu'il ne cherchera d'aucune manière à rendre **Alpes Evolution Pro**, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **Alpes Evolution Pro**, responsables de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions ou résultats.



- **Alpes Evolution Pro** ne serait être tenu responsable, sous aucune circonstance, de toute perte ou de tout dommage causé ou supposé causé en relation avec l'utilisation de ses conseils, produits ou services, quel qu'il soit et sous quelque forme que ce soit.
- **Alpes Evolution Pro** ne propose aucun conseil professionnel de type médical, psychologique ou financier et que tout type de contenu délivré par **Alpes Evolution Pro**, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...), ne peut se substituer à l'avis et/ou l'intervention d'un professionnel dûment habilité par un diplôme reconnu par les autorités compétentes. De ce fait, **Alpes Evolution Pro**, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **Alpes Evolution Pro** ne peuvent en aucun cas être tenus responsables, de quelque manière que ce soit, de dommages de quelque nature qu'ils soient (dommages corporels, financiers, maladies, décès, etc...)
- En tout état de cause, la responsabilité de **Alpes Evolution Pro**, de ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **Alpes Evolution Pro**, serait le cas échéant contractuellement limitée, à un dédommagement qui ne pourrait être supérieur aux montants engagés pour l'achat du bien ou service, qu'il s'agisse de dommages (même corporels) ou de pertes subis ou autres causes.
- Qu'il est de sa seule et entière responsabilité de se couvrir pour les risques potentiels, sachant que **Alpes Evolution Pro** n'est pas souscripteur d'une assurance pour soins médicaux, et/ou préjudices corporels et/ou invalidité

Article 19 : Affiliation et recommandations

Au sein de nos newsletters, communications, et formations, nous pouvons être amenés à vous recommander des outils, sites internet, produits, ou prestataires de service pouvant vous apporter un complément utile à nos formations.

Quand c'est le cas, nous sommes généralement partenaires des entreprises qui commercialisent ces produits ou services - nous touchons donc une commission si vous décidez d'acheter ces produits ou services sur notre recommandation.

Article 20 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Article 21 : Informations sur Alpes Evolution Pro

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



Alpes Evolution Pro est une SAS au capital de 500 € dont le siège social est situé à : **Micropolis**
– quartier **Belle Aureille** – bâtiment **La BERARDIE** – **05000 GAP**, immatriculée sous le n
°**898 606 223 00011**

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours



Article 22 : Réclamations, compétences d'attribution

Toute réclamation du Client devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation à l'adresse suivante : **Alpes Evolution Pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP**, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de GAP.

Fait à Gap, le 10/04/2024.

Alpes Evolution pro – Micropolis – quartier Belle Aureille – bâtiment La BERARDIE – 05000 GAP

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050088705 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur
SIRET : 898 606 223 00011 -Code NAF 7022Z IBAN : FR 76 1009 6180 2600 0747 6400 143 BIC : CMCIFRPP
ID DATADOCK Numéro : en cours